



Procès-verbal de la réunion du conseil
d'établissement (**CÉ**)
tenue le **7 juin 2023, à 18h30**
au gymnase de l'école

Participants à la séance du 7 juin 2023

Présences

Beauchamp, Marie-Pier	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Dufresne, Livia	parent
Gvero, Aleksandra	parent
Lajeunesse, Annie	parent
Houle, Jessica	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Girouard, Karine	personnel de soutien
Lizotte, Véronique	service de garde
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Lafortune, Serge	membre de la communauté
Roy, Jean-Sébastien	directeur
Séguin, Émilie	nouvelle directrice
Larente, Marie-Emilie	secrétaire d'assemblée

Absences

Aucune absence

Ouverture de la séance

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h48.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

C.É. 2022-2023-34

Mme Jessica Houle propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyée par Mme Annie Lajeunesse.

Adoptée

1.3 Panier du CÉ au secrétariat

Rien à déclarer.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2023.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 10 mai 2023 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2022-2023-35

Mme Annie Lajeunesse propose l'adoption du procès-verbal du 10 mai 2023, appuyée par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal

Suivi au point 2.2 Cahiers d'exercices: Il n'y aura finalement pas d'agenda en 3^e année l'an prochain. Les élèves utiliseront un agenda à partir de la 4^e année.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Fonds à destination spéciale

M. Jean-Sébastien Roy fait une mise à jour des revenus et des dépenses du fonds à destination spéciale. Des revenus liés aux dîners pizza et dîners Subway doivent encore être ajoutés. On anticipe également environ 6000\$ de dépenses pour les activités des finissants.

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose de conserver et d'utiliser l'argent du fonds à destination spéciale de la façon suivante pour l'année 2023-2024:

- 70% : aménagement de la cour d'école et équipement;
- 30% : activités étudiantes.

Mme Aleksandra Gvero appuie cette proposition. Elle est acceptée à l'unanimité par les membres du CÉ (aucun vote n'est demandé).

C.É. 2022-2023-36

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver l'utilisation du fonds à destination spéciale telle que présentée, appuyé par Mme Aleksandra Gvero.

Approuvée

2.2 Budget école 2023-2024

M. Jean-Sébastien Roy présente les prévisions budgétaires pour l'école pour l'année 2023-2024. Il explique les montants alloués pour l'école par la CSSPO selon les différentes mesures ministérielles, les principales dépenses et les revenus anticipés pour l'an prochain. Le budget inclut également les revenus et les dépenses reliés au service de garde. On arrive à un budget équilibré pour l'an prochain.

C.É. 2022-2023-37

Mme Marie-Pier Beauchamp propose d'approuver le budget école 2023-2024 tel que présenté, appuyée par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

2.3 Service traiteur / Cantine pour tous

L'organisme Cantine à l'école, dont il a été question lors de la dernière rencontre du CÉ, ne sera malheureusement pas prêt à offrir son service de dîner à 1\$ avant le mois de janvier 2024.

L'organisme doit encore obtenir certaines accréditations et approbations avant d'aller de l'avant.

Au départ, les repas seront livrés à l'école en formule « prêts à manger » dans des contenants à usage unique. À moyen/long terme, selon les quantités, l'organisme aimerait pouvoir servir les repas « à l'assiette », directement à l'école, avec l'utilisation de réchauds. Il y aurait alors la possibilité de s'équiper avec de la vaisselle réutilisable.

Le service de traiteur Mazolla ne sera pas reconduit l'an prochain. Il fournissait environ 5 repas par semaine.

C.É. 2022-2023-38

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'aller de l'avant avec le projet Cantine à l'école tel que présenté, appuyée par Mme Jessica Houle.

Approuvée

2.4 Guide de fonctionnement du service de garde

Les différents services de garde des écoles du Centre de service utiliseront l'an prochain un Guide de fonctionnement commun. L'objectif est d'uniformiser les pratiques à travers les écoles, par exemple, au niveau du paiement.

Mme Véronique présente un sommaire du Guide. Elle mentionne quelques ajouts par rapport à l'an dernier, par exemple, une section sur la responsabilité des parents et des procédures en lien des fermetures exceptionnelles (ex. COVID). Les frais de garde seront de 8,95\$ par jour et de 15,30\$ pour les journées pédagogiques.

En s'inspirant de l'uniformisation des pratiques avec le nouveau guide de fonctionnement, Mme Jessica Houle fait le souhait de voir une tendance à l'équité pour s'assurer que la qualité et la quantité des services dans les services de garde soit la même à travers le territoire du CSSPO. Cette proposition est appuyée par Mme Annie Lajeunesse.

C.É. 2022-2023-39

Mme Jessica Houle propose d'approuver le Guide de fonctionnement du service de garde pour 2023-2024 tel que présenté, appuyée par Mme Annie Lajeunesse.

Approuvée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Info-Agrandissement

Les travaux se déroulent de bien. La remise des clés est toujours prévue pour la mi-septembre pour la nouvelle section. La cour d'école devrait être prête pour la rentrée. Il restera seulement les arbres à planter par la suite.

L'école se termine le 22 juin. Le personnel devra quitter les locaux le 26 juin, plutôt que le 28, afin de pouvoir commencer le plus rapidement possible les travaux de rénovations. L'horaire des rénovations pour est très serré. Le gymnase sera fermé à partir du 15 juin et les cours d'éducation physique auront lieu à l'extérieur. Le gymnase servira d'entrepôt pendant la suite des travaux.

3.2 Ressources humaines

Mme Marie-Émilie reste finalement à l'école l'an prochain.

Mme Véronique Lizotte quitte son poste au service de garde à la fin de l'année. Elle a obtenu une promotion comme responsable gestion humaine au Centre de services. Mme Tanya Laverdure prendra sa place. Elle arrive d'un CPE.

Nous aurons le même nombre de TES et de PEH que cette année. L'affectation pour les TES et PEH aura lieu lundi le 12 juin.

Mme Sylvie Hébert et Mme Hélène Cadoret partent à la retraite à la fin de l'année. Mme Manon Girard prendra sa retraite en octobre prochain. Elle offrira du service aux élèves en début d'année, avant son départ.

M. Benoit Perrier sera le nouvel enseignant en anglais. En éducation physique, Mme Isabelle Normand prendra la place d'Andréanne Séguin pendant son congé de maternité. M. Gabriel Casey et Mme Julie Nadeau seront enseignants en 5^e année et M. Olivier D'amour sera enseignant en 4^e année.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Véronique Lizotte indique que la semaine de la garde scolaire a été un succès retentissant. Les élèves ont vraiment beaucoup apprécié toutes les activités. Mme Véronique souhaite dire un merci spécial à tous les intervenants du service de garde et à tous les surveillants d'élèves pour leur implication dans cette belle semaine.

Elle veut également remercier l'équipe de l'école du Parc-de-la-Montagne pour son soutien et son accueil lors de son passage en tant que responsable du service de garde. Les membres du CÉ souhaite également remercier et dire un énorme bravo à Mme Véronique pour son excellent travail et son dévouement auprès des élèves de l'école.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

Aucune mise à jour.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Aucune mise à jour.

4.4 Mot de l'OPP

Aucune mise à jour.

4.5 Mot de la Direction

Au gala du RSEQ, une des élèves de l'école a été récipiendaire d'un prix au niveau provincial. L'école a reçu un prix au niveau régional et elle a également été retenue dans les trois meilleures écoles au Québec. Bravo aux enseignants en éducation physique pour leur travail et leur engagement.

M. Jean-Sébastien souhaite remercier tous les membres du CÉ pour leur implication et leur temps cette année.

Son passage à Parc-de-la-Montagne a représenté un grand défi tant au niveau pédagogique qu'en lien avec le dossier de la construction. Il souhaitait mettre en place certaines pratiques qui n'étaient pas encore bien ancrées dans l'école, par exemple, les équipes collaboratives. Il a senti un soutien des enseignants et il part en étant fier de ce qui a été accompli jusqu'ici. Il reste disponible même après son départ, si jamais nous avons besoin de son soutien.

4. Varia

M. Louis-Philippe L'Écuyer fait un retour sur la journée d'athlétisme du RSEQ. Il a été très impressionné du travail des enseignants en éducation physique qui étaient présents pendant la journée. Il leur lève son chapeau pour l'organisation de cette belle journée et les remercie d'encourager et de motiver les élèves dans la pratique de plusieurs activités sportives.

6. Levée de l'assemblée

C.É. 2022-2023-40

Mme Véronique Lizotte propose la levée de l'assemblée à 21h00, appuyée par Mme Karine Girouard.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

Mme Marie-Pier Beauchamp
Présidente du conseil d'établissement

M. Jean-Sébastien Roy
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne